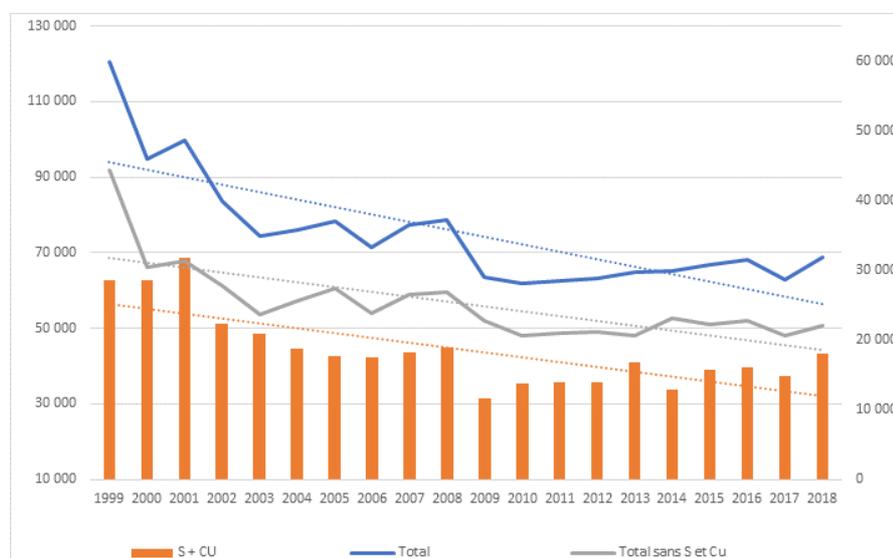


BILAN 2018 DES QUANTITES DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES VENDUES EN FRANCE

Boulogne Billancourt, le 7 janvier 2020 – L'Union des Industries de la Protection des Plantes publie ce jour le bilan des quantités de produits phytopharmaceutiques vendues à la distribution pour l'année 2018. L'UIPP constate une hausse de 8 % des quantités de matières actives contenues dans les produits vendus en France. Cette hausse s'explique essentiellement par une anticipation des achats par les agriculteurs avant la hausse de la redevance pour pollution diffuse (RPD) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et par une hausse des ventes de Soufre et de Cuivre. Sur une période longue, la décline de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques se poursuit avec une baisse de plus de 40 % en 20 ans.

Une baisse tendancielle marquée sur les 20 dernières années

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Les conditions météorologiques et la pression des bioagresseurs peuvent varier très sensiblement d'une année à l'autre. C'est pourquoi il est primordial d'analyser les tendances d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur une période longue. En 20 ans, les quantités de matières actives utilisées ont baissé de façon spectaculaire. En 1999, environ 120 000 tonnes ont été achetées par les distributeurs contre 68 000 tonnes en 2018.



Une augmentation constante de la part des produits de biocontrôle en volume



Depuis 2010, la part des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle ne cesse de progresser alors que la part des produits conventionnels diminue. En 2017, 23,7 % des volumes vendus correspondaient à des produits de biocontrôle.

« Les entreprises de la protection des plantes répondent en permanence à la demande des agriculteurs engagés dans la transition agro-écologique. Le marché bascule progressivement vers une plus grande utilisation des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle. Nous voyons clairement une tendance de fond se confirmer au cours des dix dernières années. » précise Bruno Baranne.

Des quantités vendues en hausse de 8 % sur un an

En 2018, les ventes aux distributeurs ont progressé de 8% par rapport à 2017.

Le changement du système de calcul de la redevance pour pollution diffuse (RPD) a entraîné une augmentation importante de cette dernière et par conséquent une augmentation des prix des produits phytopharmaceutiques pour les agriculteurs, ce qui les a conduits à anticiper leurs achats en fin d'année 2018. Ce phénomène avait déjà été observé lors des précédentes augmentations de la RPD en 2008 et 2015.

Méthodologie

Les données « tonnage de matières actives » sont issues des déclarations annuelles des adhérents de l'UIPP, qui représentent, en valeur, 96 % du marché français des produits phytopharmaceutiques à usage agricole. Elles concernent les quantités de matières actives contenues dans les produits achetés par les distributeurs pour le compte des agriculteurs.

Les données « part de biocontrôle » sont issues de l'analyse de la BNVD (Banque nationale des ventes de la distribution) avec la liste des produits de biocontrôle de la DGAL du 16 mai 2019.

Contact presse – Thomas Marko & associés

Emmanuelle Pabolleta : 06 37 91 79 76 – epabolleta@uipp.net

Sylvain Camus : 06 12 16 38 60 – sylvain.c@tmarkoagency.com

À propos de l'UIPP



L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 19 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole. Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.

Pour nous suivre sur Twitter : www.uipp.org, Twitter : @UIPPorg